

# **PENSER ET AGIR EN COMMUNAUTÉ**

pour nos familles et nos aînés

## **UN PREMIER BILAN DU PLAN D'ACTION DE LA POLITIQUE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS**

Pour faire suite à son lancement, en décembre 2011, le comité de suivi s'est rencontré à quelques reprises afin d'effectuer le suivi des actions de la Politique de la famille et des aînés. Nous désirons vous présenter, selon les axes d'intervention, un bref bilan des actions accomplies à ce jour.

### **Administration municipale et communications**

- Le conseil a rendu permanent le mandat du responsable des questions familiales et des aînés et a mandaté un comité pour assurer le suivi de la Politique de la famille et des aînés et de son plan d'action.
- La Politique a été distribuée aux employés municipaux et aux organismes locaux après son lancement.
- Une refonte du format et de l'aspect visuel du bulletin communautaire Le Phare a été effectuée afin d'en faire un outil dynamique d'information pour les familles et les aînés.

### **Aménagement, habitation et transport**

- La municipalité bonifie au besoin les aménagements physiques afin de favoriser l'utilisation des lieux publics par les familles et les aînés : réparation de tables à pique-nique à la halte routière et sur le cap Lauzon, ajout de support à vélos au Centre d'interprétation du chemin du Roy, aménagement de la halte nautique de Grondines par l'ATDG, etc. Cette action est faite en continu année après année par la municipalité et les organismes qui y collaborent.
- La municipalité encourage l'aménagement d'habitations bigénérationnelles dans les zones résidentielles par la modification du règlement d'urbanisme et la parution d'informations dans le bulletin communautaire Le Phare.
- La municipalité, en collaboration avec Desjardins, poursuit le programme de subvention à la construction résidentielle. Elle continue aussi la promotion des différents programmes de rénovation et d'aide aux logements disponibles à travers le bulletin Le Phare.
- La promotion des services de transport collectif offerts sur le territoire se fait via le bulletin communautaire. Par ailleurs, la municipalité rend disponible des dépliants et peut répondre à des questions, tout en dirigeant vers l'organisme responsable.

### **Éducation et services de garde**

- La municipalité poursuit sa collaboration avec l'école Saint-Charles quant au partage de locaux et d'équipements. Une démarche a été initiée auprès de l'école du Phare.
- La municipalité a collaboré financièrement à la création de services de garde en milieu scolaire dans les deux écoles primaires au cours des dernières années.
- Le Service des loisirs maintient son service de garde avant et après les heures régulières du camp de jour estival tout en maintenant un faible coût.

### **Environnement et mise en valeur du milieu**

- Lors d'événements tels que la Saint-Jean, les fêtes du 300<sup>e</sup> de Deschambault, la municipalité ou des comités locaux font la promotion de l'intégration de pratiques écoresponsables. Le Centre des loisirs s'est doté d'un bac brun afin de récupérer les déchets compostables. De plus, le Comité d'embellissement a offert à la population, en 2012, des bacs récupérateurs d'eau de pluie (expérience qui sera répétée en 2014).
- La municipalité, par les employés municipaux et ses sous-traitants, s'assure de maintenir un niveau optimal d'entretien, de propreté et les aménagements réalisés grâce à la collaboration du Comité d'embellissement viennent donner une valeur ajoutée aux divers lieux publics sur le territoire.

### **Loisirs, culture et sport**

- Des améliorations ont été apportées au Centre des loisirs J.-A.-Côté, tels que l'aménagement d'un gym avec accompagnement des usagers par un kinésiologue et d'un mini-gym pour les 0-5 ans, l'ajout d'une thermopompe et l'aménagement d'un volleyball de plage extérieur. Au Centre des Roches, des travaux de drainage et de peinture ont été réalisés sur le bâtiment.
- Divers activités et tournois ont eu lieu permettant de favoriser les liens intergénérationnels, tels que le tournoi de hockey bottine, le Tour de Grondines, la randonnée familiale et le baseball sur glace.
- Chaque année, les animateurs du camp de jour estival suivent une formation pour favoriser le développement de leurs compétences en animation.
- Une tarification avantageuse pour les familles, lors des inscriptions aux activités de loisirs, incluant le camp de jour, est maintenue depuis plusieurs années. Entre autres, la municipalité verse une subvention annuelle de 75\$ par enfant par activité afin de favoriser la pratique d'activités de loisir sur ou à l'extérieur de son territoire.
- Le programme Accès-Loisirs pour les familles à faible revenu a été implanté en 2012 et se poursuit depuis.

### **Promotion et accueil des nouvelles familles**

- Le conseil a mandaté, en 2013, le comité de suivi de la Politique de la famille et des aînés pour mettre en place des mesures afin d'assurer l'accueil des nouvelles familles.
- Lors de la journée d'accueil des nouveaux arrivants du secteur Grondines, en 2013, la municipalité a participé à cette activité et a remis une trousse d'accueil aux nouvelles familles.
- Par les années passées, la municipalité tenait annuellement une activité à l'intention des familles qui s'inscrivait dans le cadre de la Semaine de la Municipalité. En 2014, la municipalité se renouvelle associant l'accueil des nouveaux arrivants à la Fête des Voisins.

### **Sécurité**

- La municipalité a procédé à l'amélioration de l'éclairage dans certains endroits dont le quai de Grondines (2012) et le presbytère de Grondines (2013), tout en amorçant, en 2013, l'éclairage du développement résidentiel Montambault-Masson.
- La municipalité a spécifié, dans son contrat de déneigement, que les zones scolaires doivent être déneigées lorsque les élèves sont en classe, dans la mesure du possible.
- La traverse piétonnière sur la chaussée du Chemin du Roy, à la hauteur du sentier de la Fabrique, a été réalisée. Une signalisation adéquate a été installée. Pour l'intersection de la rue de l'Église et du Chemin du Roy, le dossier est en cours avec le MTQ.
- La municipalité, qui maintient toujours des contacts réguliers avec la Sûreté du Québec, invite les citoyens, par le biais du bulletin communautaire Le Phare, à informer la SQ lorsqu'ils sont témoins de délits.

### **Vie communautaire et associative**

- La municipalité continue de souligner les nouvelles naissances et adoptions par l'envoi d'une carte-cadeau et de l'ensemble « Une naissance, un livre », en collaboration avec les bibliothèques.
- La municipalité tient à rendre hommage à chaque année aux bénévoles pour leur implication et leur engagement soutenu par la tenue d'une soirée. En 2014, cet hommage se tiendra lors de la semaine du bénévolat, soit le 11 avril.
- La municipalité maintient son support aux organismes communautaires en mettant divers locaux et équipements à leur disposition et en les aidant financièrement. De plus, avec l'acquisition du presbytère de Grondines, de nouveaux locaux sont offerts aux organismes.

**Membres du comité de suivi :**

M. Gaston Arcand, maire

M. Patrick Bouillé, conseiller

Mme Jacqueline Gignac, citoyenne

M. Serge Arcand, citoyen

Mme Elyse Lachance, secrétaire-trésorière adjointe

Mars 2014